

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

Procès-verbal de la sixième séance du conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville, tenue le lundi 6 juin 2016, à 20 heures à l'endroit habituel.

Sont présents :	Mme	Francine Morin	Maire
	M.	Mario Jussaume	Conseiller
	Mme	Marie Eve Leduc	Conseillère
	M.	Éric Delage	Conseiller
	Mme	Josée Mathieu	Conseillère
	Mme	Emmanuelle Bagg	Conseillère
	M.	Guy Robert	Conseiller
	Mme	Geneviève Bureau	Adjointe administrative

Les membres présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 2 mai 2016
4. Rapport financier, comptes à payer de juin et juillet et transferts budgétaires
5. Rapport de l'inspecteur
 - a) Entente d'utilisation outils appartenant à l'inspecteur
 - b) Installation de la génératrice à l'église
 - c) Fossé rang Fleury
 - d) Branchement au réseau d'égout
6. Période de questions
7. Administration
 - a) Dépôt à terme
 - b) Dépôt du rapport annuel 2015 sur la gestion de l'eau potable
 - c) Mandat à l'avocate pour la préparation d'une entente pour l'installation de borne sèche
 - d) Modification de l'entente pour la location d'équipement
 - e) Rapport d'intervention de la CSST – Espace clos
 - f) Dépôt des indicateurs de gestion 2015
 - g) Nomination d'un secrétaire-trésorier et directeur général par intérim
8. R.A.R.C.
 - a) Procès-verbal de la RARC
9. Transport
 - a) Achat d'un radar à énergie solaire et marquage sur route 50 km
 - b) Réfection d'un ponceau rue Claing
 - c) Demande de subvention au député – PAARRM
 - d) Achat d'un tracteur pour les travaux de voirie
 - e) Appel d'offres pour le déneigement – bornes fontaine, stationnements, entrée du bureau
 - f) Soumissions pour le contrat de déneigement des routes
 - g) Entretien du gazon du 400 rue Gagné
 - h) Déplacement du luminaire sur la rue Fredette
 - i) Installation d'une bordure à l'intersection Fredette et Principale
10. Hygiène du milieu
 - a) Procès-verbal de la Régie des Déchets
 - b) Procès-verbal de la MRC
 - Zones de réserve – désaccord
 - c) Soumissions pour le raccordement électrique de la génératrice
 - d) Station d'épuration des eaux usées - Contrat de services – Entrée et validation des données au SOMAE/ Échantillonnage et analyse - intervention en espace clos
 - e) Contrat de service entretien du cabinet sanitaire au parc
11. Loisirs
 - a) Dépôt des revenus et dépenses d'avril 2016
 - b) Procès-verbal de mai 2016
 - c) Bilan du Festiblues
 - d) Embauche d'un surveillant au pavillon pour la saison patinage
 - e) Bilan et rapport annuel de la bibliothèque
12. Autres sujets
 - a) Appui au Comité Logemen'mêle

- b) Proclamation – Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées
 c) Appui à la campagne en faveur de l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac
13. Correspondance
 14. Période de questions
 15. Levée de l'assemblée
1. Ouverture de la réunion
 Madame Francine Morin, maire, invite les personnes présentes à se recueillir quelques instants.
2. Adoption de l'ordre du jour
 Sur la proposition de Marie Ève Leduc
 Appuyée par Éric Delage
 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour modifié tel que déposé.
- 2016.06.01
3. Adoption du procès-verbal du 2 mai 2016
 Sur la proposition de Josée Mathieu
 Appuyée par Mario Jussaume
 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 2 mai 2016.
- 2016.06.02
4. Rapport financier, comptes à payer de juin et juillet et transferts budgétaires
 CONSIDÉRANT que la directrice générale n'a pas pu effectuer la fermeture du mois de mai avant son arrêt de travail ;
 CONSIDÉRANT que la directrice générale sera remplacée à partir du 7 juin 2016 ;
 EN CONSÉQUENCE,
- 2016.06.03
- Sur la proposition de Guy Robert
 Appuyée par Éric Delage
 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de reporter l'adoption du rapport financier de mai 2016 et d'autoriser le paiement des comptes à payer de juin 2016 tel que soumis pour un montant total de 143 851,58\$;
 D'AUTORISER la secrétaire-trésorière par intérim à effectuer le paiement des comptes à payer de juillet 2016 considérant qu'il n'y a pas de séance en juillet ;
 D'AUTORISER les transferts budgétaires.
5. Rapport de l'inspecteur
 Le rapport des permis émis en mai 2016 a été remis à chacun des membres du Conseil.
 M. Jean Léveillé, inspecteur municipal fait un compte rendu des constats et des travaux effectués au cours du mois.
- a) Entente d'utilisation - outils appartenant à l'inspecteur
- 2016.06.04
- CONSIDÉRANT que l'inspecteur Jean Léveillé fournit ses outils/équipements pour effectuer certaines tâches qui lui sont assignées ;
 CONSIDÉRANT que le bris d'un outil/équipement peut survenir lors de ces utilisations ;
 Sur la proposition de Mario Jussaume
 Appuyée par Éric Delage
 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la présente entente pour l'utilisation des outils/équipements appartenant à l'inspecteur soit ratifiée, à savoir :
1. Que lors de bris d'outils/équipements prêtés par l'inspecteur, la Municipalité effectue le remplacement par l'achat des outils/équipements et ce, pour la même qualité (équivalence) et à l'état neuf.
 2. Que l'inspecteur remette une liste des équipements/outils les plus utilisés afin que la Municipalité procède à ces achats afin d'éviter à avoir à rembourser ces dits outils/équipements.

2016.06.05

b) Installation de la génératrice à l'église

Sur la proposition d'Éric Delage
Appuyée par Marie Ève Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'installation de la génératrice à l'église soit effectuée lorsque le besoin se présentera.

c) Fossé rang Fleury

Des travaux de creusage de fossé seront effectués sur le rang Fleury. Une rencontre avec les propriétaires concernés sera organisée afin d'aviser ces derniers des coûts qui leur seront chargés. Une lettre sera envoyée aux personnes intéressées comme le stipule le règlement.

d) Branchement au réseau d'égout

La date limite pour le branchement, soit le 26 mai 2016, est dépassée. Il reste 17 propriétés qui ne sont toujours pas raccordées au réseau d'égout.

Il est convenu qu'un envoi recommandé soit fait pour tous les propriétaires qui ne se sont pas encore prévalus de permis d'installation pour le branchement au réseau d'égout, afin de les aviser du délai prescrit selon l'article 5 du Règlement 2016-04.

Pour ceux qui ont obtenu un permis et dont les travaux ne sont pas encore effectués, qu'une vérification soit faite afin de valider l'avancement de leurs démarches et de les aviser du délai prescrit.

6. Période de questions

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions.

7. Administration

a) Dépôt à terme

2016.06.06

Sur la proposition d'Éric Delage
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de transférer un montant de 130 000 \$ du dépôt à terme au compte Avantage Entreprise pour couvrir les chèques du mois de juin et d'autoriser la secrétaire-trésorière par intérim à transférer le montant nécessaire pour les chèques du mois de juillet.

b) Dépôt du rapport annuel 2015 sur la gestion de l'eau potable

Dépôt est fait au Conseil d'une copie du « Rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2015 » qui a été approuvé le 22 avril 2016 par le Ministère des Affaires municipales et Régions du Québec.

c) Mandat à l'avocate pour la préparation d'une entente pour l'installation de borne sèche

CONSIDÉRANT que dans le cadre de notre plan de mise en œuvre de sécurité incendie il est prévu d'installer des points d'approvisionnement en eau sur le territoire de la municipalité pour permettre au service incendie de ravitailler les camions citernes lorsque le réseau ne peut suffire aux besoins ;

CONSIDÉRANT que ces points d'eau doivent être accessibles en tout temps ;

CONSIDÉRANT qu'une entente doit être signée avec les propriétaires acceptant que la Municipalité installe les équipements nécessaires pour ces points d'eau ;

2016.06.07

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Éric Delage
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de mandater Me Bernadette Doyon, avocate à préparer une entente autorisant la Municipalité à installer un point d'approvisionnement en eau sur le terrain de certains citoyens.

d) Modification de l'entente pour la location d'équipement

CONSIDÉRANT qu'une entente est intervenue entre M. André Claing et la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville pour la location d'équipement (tracteur et mini pelle) pour nos travaux de voirie (rés. 2016.04.17) ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier cette entente suite aux commentaires reçus de nos assureurs ;

2016.06.08

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser la secrétaire-trésorière par intérim à signer la nouvelle entente de location d'équipement tel que déposé.

e) Rapport d'intervention de la CSST – Programme d'intervention en espace clos

CONSIDÉRANT le rapport d'intervention du 26 avril 2016 reçu de la CSST et des dérogations émises par ceux-ci :

CONSIDÉRANT que des travaux en espace clos peuvent avoir lieu à la station de pompage, dans les puisards de la municipalité et dans les bassins de rétention de la station d'épuration des eaux usées ;

CONSIDÉRANT que pour permettre à notre employé municipal d'effectuer le travail en espace clos nous devons, tel qu'exigé par le *Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST)* :

- élaborer des procédures de travail avant d'entrée dans l'espace clos ;
- évaluer les dangers de nos espaces clos ;
- déterminer le matériel et les équipements de sauvetage nécessaires aux travailleurs ;
- faire l'achat des équipements de sauvetage et de sécurité et voir à l'entretien préventif de ceux-ci à tous les ans ;
- élaborer une procédure de sauvetage incluant des exercices pratiques ;
- s'assurer que l'employé a reçu toute la formation nécessaire ;

CONSIDÉRANT la complexité du dossier, le suivi qui doit être réalisé afin de respecter les exigences réglementaires quant au travail en espace clos, les coûts reliés à la formation et à l'achat des équipements de sauvetage ;

CONSIDÉRANT qu'il y a peu d'intervention par année dans nos espaces clos ;

CONSIDÉRANT que nous devons donner suite aux dérogations émises dans ce dossier et ce avant le 11 juillet 2016 ;

POUR CES MOTIFS,

2016.06.09

Sur la proposition d'Éric Delage
Appuyée par Marie Ève Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE MANDATER la Société Mutuelle de Prévention inc. pour nous accompagner dans l'analyse de nos espaces clos et pour la rédaction d'une politique interne interdisant au personnel d'entrée en espace clos ;

DE PROCÉDER à l'engagement de sous-traitant lorsqu'il y a des travaux à effectuer en espace clos.

f) Dépôt des indicateurs de gestion 2015

Selon les dernières informations, le gouvernement s'apprête à modifier la loi concernant les indicateurs de gestion afin de les rendre facultatifs. D'ailleurs, ils n'étaient pas accessibles sur le site du Ministère. Aucun dépôt n'a été effectué pour les indicateurs de gestion 2015.

g) Nomination d'un secrétaire-trésorier et d'un directeur général par intérim

CONSIDÉRANT que Madame Sylvie Chaput, directrice générale et secrétaire-trésorière, est en arrêt de travail pour une durée indéterminée par ordre du médecin ;

CONSIDÉRANT que Madame Geneviève Bureau, adjointe administrative, est déjà autorisée à signer les chèques au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville ;

2016.06.10

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Marie Ève Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER Madame Geneviève Bureau au poste de secrétaire-trésorière par intérim en attente du retour de Madame Sylvie Chaput ;

DE NOMMER Madame Sylvie Viens au poste de directrice générale par intérim en attente du retour de Madame Sylvie Chaput selon les conditions remises au conseil.

8. R.A.R.C.
a) Procès-verbal de la RARC

Le procès-verbal du mois de mai 2016 de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre a été remis à chacun des membres du conseil.

9. Transport
a) Achat d'un radar à énergie solaire et marquage sur route 50 km

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal souhaite mettre en place des moyens pour rappeler aux automobilistes la zone de 50 km sur la rue Principale pour la sécurité de tous ;

CONSIDÉRANT que l'installation d'un afficheur de vitesse pédagogique et le marquage sur route 50 km permettra d'améliorer la sécurité routière en diminuant la vitesse ;

POUR CES MOTIFS,

2016.06.11

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Marie Ève Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de faire l'achat d'un afficheur de vitesse pédagogique à énergie solaire auprès de Kalitec au coût de 5 740 \$ plus taxes ainsi que deux (2) poteaux (prix à déterminer) afin de pouvoir déménager cet afficheur aux deux extrémités du village de la rue Principale. Pour ce qui est du marquage sur route, une décision sera prise ultérieurement.

b) Réfection d'un ponceau rue Claing

CONSIDÉRANT les soumissions reçues :

En régie :		
Centre du Ponceau	-galvanisé (TTOG)	7 648,03\$ taxes incluses
	-aluminium (TTOA)	10 563,95\$ taxes incluses
À contrat :		
MRC des Maskoutains	-sur invitation	39 184,48\$ taxes incluses
	-en régie interne	36 412,81\$ taxes incluses

2016.06.12

Sur la proposition d'Éric Delage
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'effectuer les travaux de réfection du ponceau de la rue Claing en régie interne sans le service de la MRC et d'autoriser l'inspecteur municipal à faire les achats nécessaires et que la soumission de Centre de Ponceau pour le galvanisé (TTOG) soit retenue tel que soumis.

c) Demande de subvention au député – PAARRM

2016.06.13

Sur la proposition de Marie Ève Leduc
Appuyée par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de transmettre à notre député, Monsieur Sylvain Rochon, une demande d'aide financière au montant de 10 000 \$ pour les travaux de réfection du ponceau de la rue Claing dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM).

d) Achat d'un tracteur pour les travaux de voirie

CONSIDÉRANT qu'il est plus avantageux d'effectuer certains travaux de voirie en régie interne ;

CONSIDÉRANT que nous avons la possibilité de faire l'achat d'un tracteur CASE JX107 2004 incluant un chargeur et une fourche ;

2016.06.14

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de faire l'achat auprès de M. Julien Claing d'un tracteur de marque CASE JX107 2014 avec ses équipements pour un montant net de 24 999 \$.

D'EMPRUNTER une somme de 25 000,00 \$ au fonds de roulement pour cette dépense d'immobilisation ;

DE REMBOURSER le fonds de roulement du même montant soit 25 000,00 \$ sur un période de dix (10) ans à raison de 2 500 \$ par année, à compter du 6 juin 2017.

e) Appel d'offres pour le déneigement – bornes fontaine, stationnements, entrée du bureau

Étant donné que nous avons fait l'achat d'un tracteur, l'inspecteur municipal s'occupera du déneigement des bornes fontaines, de nos stationnements et de l'entrée du bureau municipal.

f) Soumissions pour le contrat de déneigement des routes

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à un appel d'offres public sur le site du SEAO pour l'adjudication d'un contrat pour le déneigement des routes pour les saisons 2017-2018-2019 et pour une année optionnelle soit 2020 ;

CONSIDÉRANT la seule soumission reçue de Excavations Michel Lemay inc. :

- 2016-2017	62 000\$ plus taxes
- 2017-2018	63 000\$ plus taxes
- 2018-2019	64 000\$ plus taxes
- 2019-2020	64 000\$ plus taxes (optionnelle)

EN CONSÉQUENCE,

2016.06.15

Sur la proposition de Mario Jussaume

Appuyée par Guy Robert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de retenir l'offre de services du plus bas soumissionnaire conforme, soit Excavations Michel Lemay inc. selon les prix détaillés ci-haut.

Le conseil municipal se réserve le droit de rejeter cette soumission si, suite à la visite de l'inspecteur, les équipements ne sont pas conformes aux devis.

g) Entretien du gazon du 400 rue Gagné

CONSIDÉRANT que l'entretien du gazon du 400 rue Gagné, adresse de la nouvelle usine des égouts, n'est pas inclus au contrat d'entretien du gazon ;

2016.06.16

Sur la proposition d'Éric Delage

Appuyée par Mario Jussaume

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ qu'un montant de 300\$ soit défrayé à Jean Léveillé afin d'effectuer la tonte du gazon du 400 rue Gagné pour la saison estivale 2016.

h) Déplacement du luminaire sur la rue Fredette

2016.06.17

Sur la proposition de Guy Robert

Appuyée par Éric Delage

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de mandater Les Entreprises BJB à déplacer le luminaire de la rue Fredette afin de l'installer sur un poteau plus droit de l'autre côté de la rue.

i) Installation d'une bordure à l'intersection Fredette et Principale

À l'étude pour y revenir ultérieurement avec le coût et les avantages pour la Municipalité.

10. Hygiène du milieu

a) Procès-verbal de la Régie des Déchets

Le procès-verbal de la Régie intermunicipale de gestion des déchets a été remis aux membres du conseil.

b) Procès-verbal de la MRC

Les procès-verbaux de la MRC des Maskoutains ont été remis aux membres du conseil.

Zones de réserve – désaccord

CONSIDÉRANT le plan de zones de réserve présenté au conseil ;

CONSIDÉRANT que le nombre d'hectares mis en réserve a considérablement été augmenté depuis la première proposition de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville ;

CONSIDÉRANT que le réseau d'égout est récemment terminé ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite démarrer, à court terme, un projet de développement résidentiel ;

2016.06.18

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Marie Eve Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'exprimer le désaccord du conseil municipal ainsi que son mécontentement face au nombre d'hectares réservés dans la dernière version de la proposition de la MRC des Maskoutains et ce, par voie de résolution ;

D'ENVOYER une copie de cette résolution à la MRC, au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et aux municipalités de la MRC.

c) Soumissions pour le raccordement électrique de la génératrice

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour l'adjudication d'un contrat pour le raccordement électrique de la station de pompage et la station d'épuration des eaux à la génératrice ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu (1) offre de Entreprise S. Gaudette inc. :
- 8 098,57\$ taxes incluses

EN CONSÉQUENCE,

2016.06.19

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de retenir l'offre de services du plus bas soumissionnaire conforme, soit à Entreprise S. Gaudette inc. pour un prix de 8 098,57\$ taxes incluses, le tout selon l'appel d'offres.

d) Station d'épuration des eaux usées - Contrat de services – Entrée et validation des données au SOMAE/ Échantillonnage et analyse – intervention en espace clos

CONSIDÉRANT que la firme Aquatech, société de gestion de l'eau inc. s'occupe de l'assistance technique et du suivi de notre usine de traitement d'eaux usées ;

2016.06.20

Sur la proposition d'Éric Delage
Appuyée par Marie Ève Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de mandater la firme Aquatech, société de gestion de l'eau inc. pour la supervision des opérations suivantes à raison d'une (1) visite par semaine :
- L'échantillonnage hebdomadaire, en respect des exigences imposées par le MDDELCC au Règlement sur les Ouvrages Municipaux d'Assainissement des Eaux Usées (ROMAEU) ;
- La transmission des échantillons à un laboratoire accrédité ;
- La rédaction et la transmission des rapports mensuels et annuels au système de Suivi des Ouvrages Municipaux d'Assainissement des Eaux (SOMAE) ;
- La validation des données inscrites au système SOMAE et à la transmission dans les délais prévus par le MAMOT ;
- La rédaction du rapport annuel de performance requis au ROMAEU par le MDDELCC, selon les délais prévus, soit le 31 mars de l'année suivante ;

Pour un montant annuel de 11 175 \$ plus les frais d'analyses du laboratoire accrédité tel que soumis dans la proposition CORP0713 ;

DE RETENIR également la firme Aquatech, société de gestion de l'eau inc. au besoin, pour les interventions en espace clos.

e) Contrat de service entretien du cabinet sanitaire au parc

2016.06.21

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de retenir les services de RCI Environnement pour l'entretien aux deux semaines, du cabinet sanitaire du parc François-Xavier-Desrosiers pour un montant de 45 \$ plus taxes par service.

11. Loisirs et culture

a) Dépôt des revenus et dépenses d'avril 2016

La directrice générale dépose le rapport financier d'avril 2016 de l'O.T.J. St-Bernard inc.

Solde au compte 1 ^{er} avril 2016	25 884,30 \$
Chèques en circulation	(1 032,06)
Dépenses	(16 510,21)
Revenus	<u>12 738,30 \$</u>

b) Procès-verbal de mai 2016

Le procès-verbal de l'O.T.J. St-Bernard inc. est remis aux membres du conseil.

c) Bilan du Festiblues

Le bilan du Festiblues 2016 est déposé. L'activité a un excédent de 912,79 \$.

d) Embauche d'un surveillant au pavillon pour la saison patinage

CONSIDÉRANT que la surveillance du Pavillon des loisirs de l'hiver dernier était assumée par Monsieur Mathias Palardy ;

CONSIDÉRANT que Monsieur Mathias Palardy est toujours disponible pour la surveillance au pavillon ;

2016.06.22

Sur la proposition de Mario Jussaume

Appuyée par Éric Delage

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'engager Monsieur Mathias Palardy pour la surveillance au pavillon lors de la prochaine saison de patinage.

e) Bilan et rapport annuel de la bibliothèque

Le bilan et le rapport annuel 2015 de la bibliothèque sont remis aux membres du conseil.

12. Autres sujets

a) Appui au Comité Logemen'mêle

Le conseil municipal décline la demande d'appui.

b) Proclamation – Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées

CONSIDÉRANT que la *Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées* a pour but de sensibiliser l'opinion publique sur un phénomène inacceptable et tabou dans notre société, soit la maltraitance des personnes âgées ;

CONSIDÉRANT que les victimes aînées, en majorité des femmes sont plus vulnérables et incapables de se défendre ou de réagir ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de sensibiliser la population bermigeoise à cette réalité ;

2016.06.23

Sur la proposition de Josée Mathieu

Appuyée par Guy Robert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de proclamer la journée du 15 juin 2016 comme étant la *Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées* afin de sensibiliser la population de Saint-Bernard-de-Michaudville.

c) Appui à la campagne en faveur de l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac

Le conseil municipal décline la demande d'appui.

13. Correspondance

Une liste de la correspondance reçue en mai a été remise aux membres du conseil.

14. Période de questions

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions.

15. Levée de l'assemblée

2016.06.24

Sur la proposition de Marie Ève Leduc

Appuyée par Éric Delage

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la présente session à 22h50.

LISTE DES COMPTES À PAYER – JUIN 2016
Juin 2016

	Noms	Montant
1	Salaires de juin 2016	13 746.58 \$
2	G.E.S.T.I.M. (inspecteur en bâtiment -avril)	1 180.79 \$
3	Revenu Canada (DAS avril)	1 221.70 \$
4	Raymond Chabot Grant Thronton (vérification 2015)	4 164.97 \$
5	Fond de l'information foncière (mutations)	12.00 \$
6	Groupe Maskatel (interurbains)	- \$
7	Télébec	107.68 \$
8	RIM (téléphone)	116.12 \$
9	Bell mobilité (cellulaire inspecteur)	53.93 \$
10	Desjardins sécurité financière	634.99 \$
11	Fabrique St-Bernard (loyer)	1 100.00 \$
12	Location de l'entrepôt	1 006.03 \$
13	Postes Canada (livraison journal et achat de timbres)	148.30 \$
14	Hydro-Québec - Électricité pour les lampadaires	587.01 \$
15	Hydro-Québec - 390, rue Principale	625.40 \$
16	Hydro-Québec - 902, rue Des Loisirs	237.01 \$
17	Hydro-Québec - 415, rue Gagné (station de pompage)	62.88 \$
18	Petite caisse	97.70 \$
19	Matrec (collecte conteneur loisirs)	85.54 \$
21	Ministre des Finances (Contribution SQ - 1er versement)	44 009.00 \$
22	Régie des déchets (enlèvement des matières résiduelles)	2 018.25 \$
23	Régie des déchets (enlèvement matières recyclables)	807.30 \$
24	Régie des déchets (enlèvement matières organiques)	1 045.00 \$
25	Régie des déchets (bacs bruns et bacs verts)	1 362.40 \$
26	IPL (achats de bacs gris)	669.73 \$
27	RARC (consommation d'eau du 1er avril au 2 mai 2016)	11 257.50 \$
28	RARC (du 2 décembre 2015 au 1 avril 2016 - 18 432.09 moins 1/3 budget 26 600 \$)	(8 167.91) \$
29	E.M.I. (Logiciel antidote et batterie de secours et configuration back up)	340.33 \$
30	Martech (plaques numéro civique)	93.71 \$
31	MRC des Maskoutains (quote-part)	20 025.00 \$
32	MRC des Maskoutains (honoraires ingénieur - ponceau rue Claing)	2 334.50 \$
33	MRC des Maskoutains (Cours d'eau Rivière Amyot branche 1)	16 570.10 \$
34	MRC des Maskoutains (Cours d'eau Laplante branche 23)	393.17 \$
35	MRC des Maskoutains (ingénieur/tech sénior - Laplante branche 31, Ponceau Claing)	1 385.75 \$
36	Municipalité de Saint-Jude (services juridiques - entente travaux voirie)	224.85 \$
37	Municipalité de Saint-Jude (Inspection harnais et ligne de vie - entente avec St-Jude)	170.81 \$
38	Municipalité St-Jude (entente incendie)	13 218.11 \$
39	Coop Comax (bois traité pour panneau d'affichage et tuyau raccordement électrique)	115.43 \$
40	Comax (treillis pour dalle de béton, semences à gazon)	279.19 \$
41	Comax BMR (Sacs chlorure pour Belle Époque)	136.73 \$
42	Sonic (propane Pavillon Loisirs)	93.61 \$
43	Loutec (sciage de pavage ponceau rue Claing et pour installation fil génératrice)	187.18 \$
44	Loutec (location compacteur pour conduit électrique rue Gagné)	73.07 \$
45	Rona (extincteur camion, boulons et lock nut pour signalisation)	64.01 \$
46	Rona (bois pour coffrage dalle de béton pour abri génératrice)	221.84 \$
47	Rona (outillage pour entrepôt, chaîne, crochet...)	39.17 \$
48	Fournitures de bureau Denis (papeterie bureau)	260.50 \$
49	La Vallée du Wapiti (produits pour panier cadeau)	26.26 \$
50	Les Constructions A. Claing enr. (location tracteur/avril 2016 -nivelage Fleury/5e rang)	442.65 \$
51	Jean Léveillé (achat d'un fil pour la génératrice - travaux de voirie)	36.60 \$
52	Sylvie Chaput (déplacement rencontre SQ St-Hyacinthe)	25.65 \$

53	Excavation JD (pierre P'tit 5e rang et fondation abri génératrice)	1 983.55 \$
54	Shred-it	150.20 \$
55	Entreprise Myrroy (balayage des rues)	603.62 \$
56	Laurier Savaria (nivelage)	1 940.21 \$
57	Carrières St-Dominique (béton pour fondation abri génératrice)	960.73 \$
58	Hôtel Delta (réservation 2 chambres pour les élus - Congrès FQM)	532.92 \$
59	MMQ - Avenant assurance pour le tracteur	74.00 \$
60	Société de l'assurance automobile (immatriculation du camion)	387.58 \$
61	Petite caisse (poste 2.55/ breuvages 11.40/nettoyants 13.25/cadeau 33.90/outil 36.60)	97.70 \$
62	Excavation Rainville (achat de terre)	86.23 \$
63	Réseau biblio	53.70 \$
64	Buropro (achat de livres)	58.65 \$
65	Buropro (contrat de service)	136.69 \$
66	Buropro (achat de livres)	91.14 \$
67	Vacuum Drummond (vidange des boues usine)	977.29 \$
68	Sébastien Brisebois (piègeage 2 castors adultes – défaire 2 barrages)	143.72 \$
69	Outillage Migmaro (ruban à mesurer en mètre, guenilles...) Visa	165.35 \$
70	Visa - Sonic (essence camion)	460.18 \$
	Total des comptes à payer	143 851.58 \$

Je soussignée, directrice générale de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses énumérées précédemment.

Francine Morin, Maire

Geneviève Bureau, secrétaire-trésorière
par intérim